Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 58 (1996)

Heft: 9

Rubrik: SVLT ASETA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



71ème Assemblée des délégués à Concise, VD

Section Vaud: dans la course dès le début!

Charly Roulin, président de la section vaudoise et vice-président de l'ASETA

La section vaudoise de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture – ASETA – invite les délégués des sections suisses et du Liechtenstein à la 71ème Assemblée des délégués, les 20 et 21 septembre 1996 à Yverdon-les-Bains et à Concise. Après le canton de Berne, le canton de Vaud est le deuxième canton agricole de Suisse. «L'association des propriétaires de tracteurs» de ce canton a une histoire quelque peu mouvementée. Charly Roulin, président de la section Vaud depuis 1985 et vice-président de l'ASETA depuis 4 ans, en esquisse ici les faits principaux.

En 1924, les propriétaires de tracteurs vaudois et genevois se réunirent – ils étaient une vingtaine – afin de mieux défendre leurs intérêts. Le groupement vaudois des propriétaires de tracteurs contribua aussi à la fondation de l'Association suisse des propriétaires de tracteurs au mois de décembre de la

même année. Les membres fondateurs se recrutèrent parmi six sections cantonales comptant au total 330 membres. Pendant les années suivant la fondation, le destin de la section vaudoise et celui de l'Association suisse furent étroitement lié à la personnalité de Charles Boudry.

Une minorité face aux pouvoirs publics

A l'époque - en 1924 - la première tâche était d'obtenir un règlement financier acceptable concernant l'utilisation de la voie publique par les véhicules agricoles. En 1927, les impôts prélevés par le canton de Vaud pour l'utilisation de la route entre la ferme et les champs, s'élèvent à 50 francs. Pour les transports agricoles destinés à sa propre exploitation, cette somme s'élève à Fr. 100.- et passe à Fr. 500.pour des transports destinés à des tiers. Un procès-verbal rapporte qu'avec une cotisation de Fr. 10.- la section vaudoise n'est pas en mesure de verser plus de 2 francs à la caisse de l'association centrale au lieu des 5 francs prévus.

Années prospères

En tant que chef du machinisme agricole et responsable de l'admission des véhicules agricoles à moteurs, Charles Boudry introduit, en 1925 déjà, un contrôle des catégories. En revanche, son idée de créer un groupement romand



C'est dans le nord vaudois, à Concise, que les délégués de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture siégeront pour leur Assemblée annuelle. A Bonvillars (ci-dessus) les invités pourront se convaincre de la qualité des vins de la région. (Photo: Olivier Allenspach, Yverdon-les-Bains)

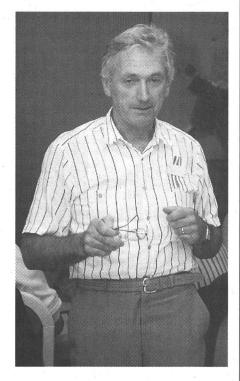
Bienvenue en Pays de Vaud

Charly Roulin, Daillens: «La terre vaudoise est aussi basse et les pierres aussi dures qu'en Appenzell»

Chers délégués, chers invités,

Le portrait de l'agriculture vaudoise esquissé en quelques lignes vous donnera un aperçu des «métiers de la terre» de ce canton qui a l'honneur, cette année, de vous accueillir à Yverdon-les-Bains et ses environs, soit dans le Nord-vaudois.

J'espère que les délégués prendront des décisions utiles pour l'avenir de notre profession – elle en a bien besoin! – et que nos invités et accompagnants profiteront pleinement du programme de détente mis sur pied à leur intention.



En attendant le plaisir de faire «santé» avec vous tous, venant de Suisse Alémanique, de Suisse italienne, de Romandie et sans oublier la sympathique délégation du Liechtenstein, je vous souhaite la bienvenue chez nous et espère que vous y passerez deux belles journées.

Charly Roulin, président de la section vaudoise et vice-président ASETA

au sein de l'Association suisse ne se réalise pas. Au contraire, les membres genevois quittent leurs collègues vaudois en 1926 et fondent leur propre section avec 57 membres. Le groupe vaudois compte alors 53 membres. M. Boudry reste toutefois la force qui fait avancer le groupement. Il voit loin lorsqu'il prétend, en 1932 déjà, qu'un paysan serait à plaindre s'il ne possédait pas de tracteurs d'ici 20 ans.

Dès le début de l'année 1932, l'effectif de la section vaudoise augmente constamment pour atteindre 627 membres en 1942. Par la suite, les valeurs statistiques font défaut. L'augmentation est néanmoins toujours impressionnante car, l'administration de tous les véhicules agricoles (à partir de la distribution des plaques et des permis de circulation jusqu'à l'encaissement des taxes) est confiée aux bons soins du secrétariat de l'Association des propriétaires de tracteurs, respectivement à Charles Boudry qui - les annales à l'appui - délivre jusqu'à 3000 plaques et permis de circulation par an.

L'affiliation obligatoire à l'association qui y est liée continue encore jusqu'en 1953. Au cours de cette année, l'administration est reprise par le département du canton responsable, alors que le contrôle des véhicules agricoles reste annexé à l'ECA de Marcelin-sur-Morges.

La surcharge de travail force M. Boudry, atteint dans sa santé, à démissionner en 1952 de sa fonction de gérant. Grâce à son énergie exceptionnelle, il a remporté de beaux succès pour l'agriculture vaudoise et suisse: négociations habiles avec les sociétés pétrolières pour obtenir une qualité uniforme des carburants utilisés en agriculture, provision à l'intention des sections, livraison de carburants à de bonnes conditions (indépendamment des distances entre le dépôt régional et les exploitations agricoles).

En 1953, M. Marc Emery, notaire à Morges, est nommé gérant. Il assure cette fonction jusqu'en 1973. La gérance passe alors à la Chambre vaudoise d'agriculture à Lausanne. MM. Jean Bonjour et Jean-Paul Reymond se sont également succédé à ce poste. Actuellement, Mme Marlyse Herger, secrétaire à la CVA (devenu «Prométerre» depuis 1996) est chargée de cette gérance depuis 1992.

A M. Jacques Noverraz, premier président, ont succédé MM. Henry Félix, Frédéric Moinat, James Berlie, Edouard Guidoux, Maurice Tardy et Charly Roulin de Daillens, depuis 1985.

La section vaudoise compte au-

jourd'hui 2333 membres. Cet effectif en baisse est dû à la disparition de nombreuses exploitations agricoles, une tendance qui ne cesse de s'accentuer comme dans chaque canton.

Présentation de l'agriculture vaudoise

Si, vu de la Suisse alémanique, le Pays de Vaud – et surtout son agriculture – passe pour être privilégié par la nature et la structure de ses exploitations, les conséquences de la politique agricole fédérale et européenne traversent allègrement la Sarine et frappent de plein fouet toutes nos exploitations.

«La terre vaudoise est aussi basse et les pierres aussi dures qu'en Appenzell.»

Quelques chiffres pour que nos invités puissent se faire une image plus précise de l'agriculture en Pays de Vaud (selon recensement fédéral de 1990).

Nombre d'exploitations agricoles dans le canton de Vaud

Zone de plaine	4'994
Zone de montagne	2'737
Total	7'731

Répartition de la surface agricole utile en hectares en pays de Vaud

Prairies naturelles	
et pâturages	33'000
Prairies artificielles	11'500
Céréales panifiables	25'000
Céréales fourragères	16'000
Betteraves sucrières	3900
Betteraves fourragères	578
Pommes de terre	2900
Légumes	704
Cultures fruitières	1055
Vignes	3700
Total	109'000



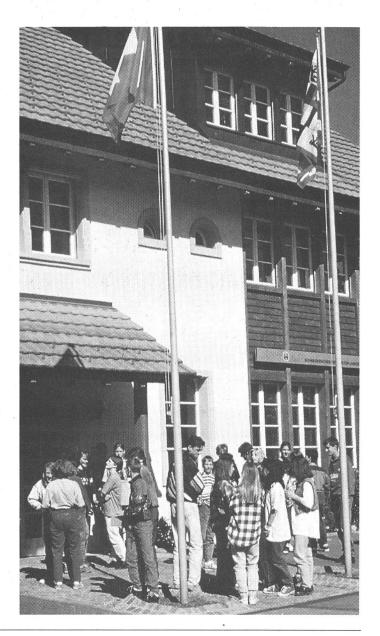
Rapport annuel 1996

L'ASETA au cœur de la mêlée

Baisse du nombre des exploitations, mécanisation de plus en plus concentrée ... des raisons plus que plausibles qui expliquent le fléchissement du nombre des membres: 579 nouvelles adhésions pour 1180 démissions ce qui porte l'effectif actuel à 32 214. On peut dire que le souci premier de l'Association centrale, des sections et de chaque adhérent est le recrutement de nouveaux membres. Le résumé du rapport annuel 1995* relate les activités accomplies par notre Association tout au long de l'année écoulée. Publié en exclusivité dans Technique Agricole, ce rapport fournit aux membres bon nombre d'arguments convaincants pour recruter de futurs adhérents.

* Talon à la page 10

Siège de l'Association à Riniken: une maison qui se prête aux activités les plus diverses. Ici, les écolières et écoliers préparent leur examen au permis cat. G.



Commission technique 1

A côté des questions techniques d'ordre général, cette commission organise les journées d'information, prend position sur les consultations en cours et supervise les championnats de conduite de tracteurs. Thème des Journées d'information 1995: «Véhicules agricoles, à 30 ou à 40 km/h?

Membres de la commission

V. Monhart, zum Grüntal, 8251 Unterschlatt TG, président

F. Bergmann, FAT, 8356 Tänikon TG R. Berset, La Prairie B, 1727 Corpataux FR, IAG Grangeneuve

P. Gerber, Hardhof, 3054 Schüpfen BE B. Neukomm, zur Grünau, 8223 Guntmadingen SH

A. Schaub, Dellhof 700, 4312 Magden AG R. Schneider, rue des Vermondins, 2017 **Boudry NE**

Commission technique 2

Cette commission soutient les entreprises agricoles qui gèrent leurs affaires de façon professionnelle à fin d'offrir des prestations de service à des prix compétitifs. Adaptation et évaluation du «Tarif indicatif» en considération des dures conditions du marché

Membres de la commission

A. Muller, 1041 Dommartin VD, président

K. Flury, Oeschstrasse 14, 4566 Halten SO P. Forestier, rte Bellegarde, 1284 Chancy GE F. Hirter, Hammenlochstrasse 5, 5745 Safenwil AG

F. Hüsler, Saffental, 6221 Rickenbach LÜ W. Junker, Untereich, 8311 Brütten ZH P. Leu, Oberdettigen, 3043 Uettligen BE FAT, 8356 Tänikon TG (H. Ammann, voix consultative)

LLBL 8315 Lindau ZH (R. Gnädinger, voix consultative)

Commission technique 3

Encourager les cercles de machines, améliorer leur gestion sont les tâches principales de cette commission qui fournit les documents nécessaires pour le faire.

Membres de la commission

U. Haltiner, Rietstrasse, 9472 Grabs SG, président

F. Abächerli, Bethlehem, 6313 Edlibach ZG H. Bachmann, Ellmatt, 6247 Schötz LU K. Brenzikofer, Gheiweg 69,

3646 Einigen BE

F. Jaquet, La Ferme, 1426 Concise VD E. Kramer, Seefeld, 8460 Marthalen ZH

P. Müri, Landw. Schule Liebegg,

5722 Gränichen AG

Secrétariat central

Les personnes suivantes ont travaillé au service de l'ASETA durant l'exercice écoulé.

A plein temps

Bühler Werner, directeur Kalbermatten Evelyne, secrétaire-comptable Schmid Hansulrich, chef du centre 1, Riniken von Atzigen Willi, chef du service technique Zweifel Ueli, rédacteur du périodique

A temps partiel

Bühler Elisabeth, gestion des adresse, secrétaire auxiliaire Stalé Franca, traductions, secrétaire de rédaction (60%) Fehlmann Hansulrich, moniteur au centre 1 (6 mois) Meyer Frédéric, moniteur au centre 2, Grange-Verney (env. 2 mois) Pichonnat Michel, moniteur au centre 2 (env. 2 mois) Romang Jean-Jacques, chef du centre 2 (env. 2 mois)

Organes et commissions dans lesquels le directeur ou son substitut prennent part

Groupe de travail «ASETA 21» perspectives de l'ASETA

Groupe de travail «OCE» préparations des modifications OCE-OCR

Groupe de travail «Carburants de remplacement»

Groupe de travail «Mécanisation et problèmes techniques de la CEA (vice-présidence)

VSM-CT 26, Commission technique de la Société suisse des constructeurs de machines

SPAA, Service pour la prévention des accidents en agriculture, (présidence de CT)

FRS, Fédération routière suisse (Comité central)

SKS, Conférence suisse pour la sécurité du trafic

SSM, Comité de direction pour l'étude des carburants et lubrifiants

USP, Union suisse des paysans (grand comité)

ASCA, Association suisse pour l'encouragement du conseil d'exploitation en agriculture

Commission technique 4

Commission de supervision des deux centres de formations de Grange-Verney et Riniken. Cette commission coordonne la formation professionnelle et continue entre les écoles d'agriculture et les deux centres de formation ASETA.

Membres de la commission

M. Blunschi, Kirchfeld, 5637 Beinwil/Freiamt AG, président

W. Herzig, OFAG, Mattenhofstrasse 5, 3003 Berne

F. Lachat, rte de Rossemaison, 2800 Delémont JU

J.J. Romang, 1143 Apples VD

H.U. Schmid, Zelgliweg 14, 5107 Schinznach-Dorf AG

N. Widmer, LMS Hohenrain, 6276 Hohenrain LU

U. Wolfensberger, FAT, 8356 Tänikon TG

Commission technique 5

Questions relatives à l'énergie et aux matières premières renouvelables. Toujours le même refrain: les comparaisons des produits à base de pétrole fabriqués à des frais peu élevés laissent certains projets en veilleuse.

Membres de la commission

P. Schori, Lindachstrasse 50, 3038 Kirchlindach BE, président

U. Baserga, FAT, 8356 Tänikon TG

R. Biolley, Hauptstrasse 8B, 5112 Hausen

F. Düring, Oberrüti, 9246 Niederbüren SG W. Edelmann, Unterdorf, 8933 Maschwanden ZH

A. Nietlisbach, Grodhof, 5637 Beinwil/Freiamt AG

M. Steiner, La Vignette, 1711 Montherod VD

Dans la préface de ce rapport, le directeur de l'ASETA, Werner Bühler rappelle la situation contradictoire qui régit le marché du travail où apparaissent à la fois une rationalisation des emplois par des restructurations de tout acabit et une activité grandissante pour ceux qui restent dans la mêlée. La réalité prouve que la main d'œuvre humaine est devenue le facteur de production le plus onéreux. Dans le secteur agricole, où les longues journées de labeur ne font pas exception, cet état de fait n'est pas contesté. Néanmoins - et malgré tous les imprévus - il faut se tourner avec optimisme vers l'avenir. Devenir de plus en plus conscient de ses propres responsabilités et s'engager dans des causes communes à tous en sont les deux principes de base. Aussi, étant donné la disparition des exploitations, les organisations agricoles - et l'ASETA incluse - sont appelées à s'adapter au mieux à la situation.

Le Comité central et l'Assemblée des délégués

C'est à Lucerne que les membres du **Comité central**, soit les présidents et gérants des 22 sections ASETA et présidents des commissions techniques, se sont réunis à la veille de l'Assemblée des délégués. Ils ont élu Moritz Blunschi, gérant de la section Argovie et président de la Commission technique 4 (supervision des deux centre de formation professionnelle) au **Comité directeur.** Ce comité se compose de Messieurs:

Max Binder, président central

Charly Roulin, président de la section VD, vice-président de l'ASETA

Urs Begert, président de la section BE

Theo Pfister, président de la section SG

Francis Schleppi, président de la section NE

Kari Gretener, président de la section ZG.

Moritz Blunschi, gérant de la section AG et président de la CT 4

En vue d'examiner les perspectives d'avenir de l'ASETA, le Comité directeur (CD) et le Comité central ont décidé de nommer un groupe de travail.



L'ASETA dirige deux centres de formation professionnelle à Grange-Verney (notre photo) et à Riniken.

L'ASETA et ses sections ont à cœur les techniques de sécurité (contrôle de pulvérisateurs, tests de freins).

Ce dernier aura pour tâche de mieux reconnaître les besoins futurs des sections et des membres de l'Association et de soumettre un projet d'avenir au CD.

Abordant le thème de la TVA, l'Assemblée des délégués s'est également déclarée prête à se joindre à l'Union suisse des paysans et à une entreprise commerciale afin de recourir légalement contre certaines mesures abusives relevées dans l'ordonnance. Sous la pression de l'USP et de l'ASETA, le projet de loi a tout de même supprimé certaines contraintes concernant les entrepreneurs agricoles.

Les délégués ont également pris connaissance de diverses interventions de l'ASETA qui œuvre dans l'intérêt de ses membres et de l'agriculture en général. Relevons les point les plus marquants: le maintien des ristournes douanières de carburant pour les agriculteurs et la nouvelle réglementation qui permet d'atteler des remorques légères aux véhicules 4×4 roulant à plus de 30 km/h. De plus l'Association a répondu à diverses consultations qui mettaient en cause les intérêts de l'agriculture notamment dans certaines questions relatives à la circulation des véhicules agricoles.

Les délégués ont approuvé les comptes bouclés sur un résultat positif. Ils se sont également déclarés d'accord avec le programme d'activités et le budget basé sur une cotisation individuelle de Fr. 27.–, montant versé à l'Association centrale.

Les Commissions techniques de l'ASETA

A la base, les Commissions techniques sont dotées d'un mandat de conseillères, attribué par le Comité directeur. Elles ont pour mission d'offrir des informations spécifiques par le biais du périodique de l'Association aux membres et aux personnes directement intéressées.

Les membres des commissions sont de précieux intermédiaires entre la direction de l'Association, les sections et les membres d'une part et les centres de vulgarisation, les stations de recherche et les instituts de formation agricole, d'autre part. Un bref aperçu dans la liste des participants montre les liens étroits qui unissent l'ASETA aux stations de recherche comme la FAT de Tänikon, le LBL à Lindau ou d'autres instituts de formation agricole. Au secrétariat central, les commissions

techniques sont regroupées par le service technique que dirige Willi von Atzigen.

Centres de formation professionnelle

La fréquentation des cours est chiffrée en journées/participants. Aussi bien à Grange-Verney qu'à Riniken, on constate une augmentation réjouissante: 567 pour Grange-Verney (370 pour l'an dernier) et 1372 pour Riniken (1157 l'an dernier). On constate que les participants ont tendance à privilégier les enseignements de 1 ou 2 journées à ceux qui durent plusieurs jours. Succès pour le cours d'atelier de 30 jours donné à Riniken qui a affiché complet avec 18 participants, contribuant ainsi à amortir considérablement les locaux de cours.

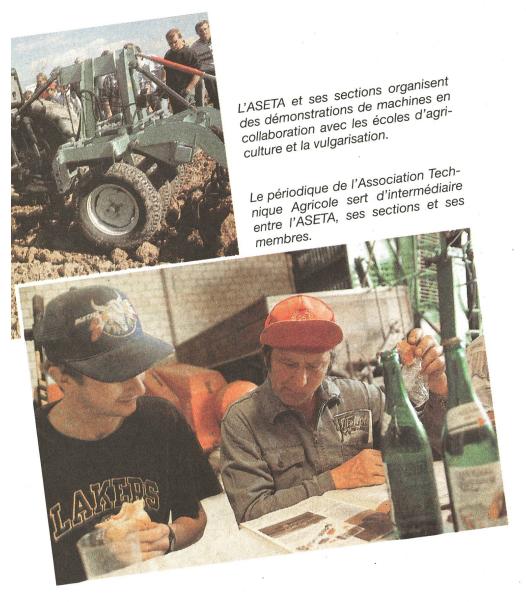
A Riniken, les cours d'informatique représentent le 15% de l'ensemble alors qu'à Grange-Verney ce pourcentage est sensiblement plus haut et atteint presque 50%. Suite à la réorganisation de l'ECA de Grange-Verney par le canton de Vaud, le centre ASETA de Suisse romande bénéficie de nouvelles infrastructures. Si l'intérêt des cours de soudure électrique baisse

INFOLA

Devenue une tradition depuis quelques années, l'exposition de logiciels INFOLA présente les nouveautés faisant leur entrée sur le marché de l'informatique. Par son catalogue actualisé chaque année, l'ASETA permet une meilleure transparence des produits. L'INFOLA s'assure la présence régulière de 15 exposants. Ainsi, l'acheteur est assuré du suivi de son produit durant 5 ans au minimum comme de recevoir les toutes dernières nouveautés. A côté des programmes de comptabilité, l'accent est mis sur la gestion écologique de l'élevage et des cultures. La mode est aussi aux programmes tournant sous Windows et si l'Internet n'est pas encore autant prisé, l'Union suisse des paysans est branchée dès la première heure comme «provider». Pas moins de 370 visiteurs ont pris le chemin de Riniken pour s'informer des nouveautés de l'informatique.

à Riniken, Grange-Verney vit le phénomène inverse.

Après 30 ans d'activités couronnées de succès, Jean-Jacques Romang, chef du centre ASETA depuis 30 ans, démissionne de son poste. M. Pichonnat, Lovatens, VD, reprendra la tête du centre, avec comme nouveau collaborateur Nicolas Vincent de Vallamand, VD, mécanicien sur machines agricoles.



Examen de conduite – Permis G

L'Association des services automobiles a édité le nouveau questionnaire destiné aux futurs conducteurs de vélomoteur et de tracteur. Dans ce contexte, l'ASETA prépare de nouveaux supports d'enseignement et prévoit d'inviter les moniteurs pour une journée d'information. Durant l'exercice écoulé, les sections ont organisé 351 sessions d'examens auxquelles ont pris part 8642 candidats, jeunes pour la plupart (l'an dernier 8493).

Service technique

Willi von Atzigen est à la tête de ce service. Sous sa direction, ce secteur est chargé de

- préparer et d'exécuter les mandats des commissions techniques
- répondre avec compétence aux questions relatives aux installations de freins hydrauliques et aux tests de freinage sur les tracteurs et remorques
- organiser des tests pour pulvérisateurs sur l'ensemble du territoire suisse



En outre, le service technique dispense des renseignements sur l'euro-compatibilité des prescriptions suisses. Vu dans le contexte de la juridiction de l'UE et des lois suisses, la représentation des droits et des intérêts de nos membres et de l'ensemble de l'agriculture dans la technique agricole est un domaine qui exige du temps et des connaissances spécifiques.

Les divers problèmes que soulève la technique agricole impliquent des contacts très intenses avec la FAT et avec le Service pour la protection des accidents en agriculture SPAA, quand il s'agit de questions relatives à la sécurité. La commission technique du SPPAA est d'ailleurs présidée par le directeur Werner Bühler.

Archives de diapositives ASETA

A Riniken, l'ASETA dispose d'une collection imposante de diapositives qui compte plus de 9000 prises de vue. Le but de ces archives est de témoigner d'une part des développements observés dans la technique agricole et de fournir, d'autre part, un matériel sans cesse renouvelé dans les domaines les plus divers, pour illustrer les techniques pratiquées aux champs et à la ferme ou comme supports de cours. Bien entendu, ce service est un précieux soutien pour Technique Agricole et Schweizer Landtechnik.

Talon	 -	_	_	_	-	-	_	_	-	_	-	-	_	_	

On peut commander la version intégrale du rapport annuel par téléphone ou en renvoyant le talon ci-dessous à: ASETA, Case postale, 5223 Riniken (056 441 20 22, fax 056 441 67 31).

Nom:	
Prénom:	¥
Rue:	
NPA, lieu:	×

Tableau 1: Nombre de pages rédactionnelles 1992 à 1995

Année	1992	1993	1994	1995		
Schweizer Landtechnik	342	369	346	404		
Technique Agricole	268	293	289	321		

Périodique de l'Association

Le périodique de l'Association offre une large palette d'informations agricoles tous azimuths. Interrogés au cours d'un sondage, 75% des lecteurs accordent une bonne note à *Technique Agricole*. Autre amélioration, les pages rédactionnelles qui n'ont cessé d'augmenter durant ces dernières années (voir tableau). La publication de nombreux rapports FAT, les reportages sur les activités de l'Association et sur le trafic routier agricole ont été les points forts du programme de rédaction.

Un marché des annonces qui se rétrécit et des coûts de production qui augmentent renchérissent les frais de publication de façon drastique même si la caisse de l'association assure les imprévus.

Situation financière

L'exercice est bouclé par un volume de chiffre d'affaires d'environ un million de francs et un bénéfice de Fr. 6000, après avoir pris en considération les amortissements. La bonne situation financière de l'Association la permis de faire des réserves en vue de couvrir les augmentations dues aux frais d'impression du périodique.

Remerciement

Le rapport annuel s'achève sur des remerciement adressés aux membres pour leur fidélité à l'Association et aux présidents, gérants et membres des comités de section pour leur attachement de leur région à l'ASETA ainsi qu'aux collaboratrices et collaborateurs du secrétariat central, du service technique, des centres professionnels et de la rédaction de *Technique Agricole*. Zw.

Technique Agricole

Editeur:

Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA)
Werner Bühler, directeur

Rédaction:

Ueli Zweifel

Collaboration à la traduction: Franca Stalé

Adhésion, abonnement, changement d'adresse:

Case postale, 5223 Riniken Tél. 056 441 20 22 Fax 056 441 67 31

Régie des annonces:

Ofa magazines

Publimag – ofa magazines Rue Etraz 4 1002 Lausanne Tél. 021 317 83 83 Fax 021 317 83 99 Responsable: Magali Zahnd ou Sägereistrasse 25 8152 Glattbrugg Tél. 01 809 31 11 Fax 01 810 60 02

Responsable: Darko Panic

Imprimerie et expédition:

Huber & Co. AG, 8500 Frauenfeld

Production: Reto Bühler

Administration:

Administration: Claudia Josef

Reproduction autorisée avec mention de la source et envoi du justificatif à la rédaction

Paraît 12 fois par an: Prix de l'abonnement:

Suisse: Fr. 50.- par an (2% TVA incluse) Gratuit pour les membres ASETA Etranger: Fr. 68.- par an

Le numéro 10/96 paraîtra le 15 octobre 1996 Dernier jour pour les ordres d'insertion: 27 septembre 1996



Dans notre prochain numéro:

Informatique et agriculture

- exposition INFOLA: les 1^{er} et 2 novembre 1996
- le PC adéquate pour les nouveaux programmes

MAROLF - un symbole de qualité dans

Parution: le 27 septembre 1996 Délai d'insertion: le 15 octobre 1996

ofamagazines

Pour tout renseignement:

Tél. 021/317 83 83 Tél. 01/809 31 11





ETRAMA

1037 Etagnières Tél. 021/731 34 95 Veuillez m'envoyer des prospectus de:
☐ chars à pneus. ☐ remorques basculantes
à I et 2 essieux. ☐ remorques à essieux tandem.

☐ remorques à bétail et à chevaux. ☐ remorques pour voitures de tourisme